



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E120 VALABLE JUSQU'AU 04/04/2026

ÉDITÉ LE 04/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SARL

Capital : 27 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GROSBLIEDERSTROFF 75 B 79

Siret : 303 829 584 00034

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 084086 02

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 708609910002

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 70860981S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : PFIRSCH ROBERT ET FILS

2 AVENUE MARCHANDE
ZONE A C GROSBLI.PASSION
57520 GROSBLIEDERSTROFF

Téléphone : 03 87 95 62 88

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

PFIRSCH REGIS, ROBERT, JEAN, PIERRE, NICOLAS, JACQUES GÉRANT(...)

Site Internet : www.menuiserie-pfirsch.fr

E-mail : contact@menuiserie-pfirsch.fr

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 2 294 444

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	23	07/02/2023
4323	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité supérieure)	23	07/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.